

## AVIS DE COURSE TYPE 2025-2028 Voile légère

### Régates du SNRK grade FFV 5 B Dimanche 5 Avril 2026 - Rade de Brest

#### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

#### 1 REGLES

L'épreuve est régie par

1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (avec application des RIR en wingfoil)*

- le règlement départemental 2025/26 : [Reglement-Sportif-Departemental-2025-2026-MAJ-17-dec-2025.pdf](#) Et les règlements fédéraux

1.5 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

#### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles sur le site du SNRK à partir du 3 Avril 2026 à 18h00 ou sur place le 5 avril au tableau officiel à partir de 10h00

2.2 **Les IC seront commentées lors du briefing concurrents programme le 3/12 à 11h20**

#### 3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information est consultable salle Cormorandiere (Moulin Blanc)

3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

#### 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les supports **wingfoil (voir règlement départemental)**

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

c) une autorisation parentale à l'inscription pour les mineurs

4.3 Les wingfoils admissibles doivent s'inscrire en remplissant un formulaire d'inscription et en réglant les droits d'inscription en salle Cormorandiere (Moulin Blanc).

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription (et **recevoir un lycra numéroté**)

4.6 Les inscriptions tardives seront acceptées dans la mesure du possible

## 5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants : Gratuit pour les coureurs licencié au SNRK

Classe	Droits d'inscription	Droits
Toutes	15 euros	15 euros

## 6 PUBLICITE

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice fournira des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

## 7 PROGRAMME

7.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
05/04/ 2026	10h00	11H20

7.3 Jours et nombre de course :

Date	Toutes	Toutes
03/12/2023	courses à suivre	courses à suivre

7.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 12h30.

7.6 Aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h30.

## 8 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT ET SECURITE

8.1 Les ailes à caisson (double profile) sont interdites en U15 et Espoirs

8.2 Chaque wingfoil doit porter un leash d'aile

8.3 Equipement personnel en conformité avec le Tuning guide FFVoile windfoil et wingfoil (casque, gilet d'impact...)

## 9 LIEU

Mise a l'eau et retour a terre à la cale de l'adonnante

## 10 LES PARCOURS

Les annexes parcours seront présentées lors du **briefing concurrent obligatoire le 5 avril 2026 à 11h30.**

## 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 14 CLASSEMENT

14.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

14.3 a) Quand 4 courses ont été validées, le score d'un bateau / planche dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

## 15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés

**16 PROTECTION DES DONNÉES**

**17.1 Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**19 ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

**20 PRIX**

3 premiers general et premiere feminine (par extraction)

**21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter le SNRK rue de la Corniche 29480 Le Relecq Kerhuon ou le CDV 29 au 1 rue de kerbriant 29200 Brest .